

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 10/01/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
8	7	7

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 10 Janvier à 18:00, le Conseil Municipal de la Commune de Presly s'est réuni à la , lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOREAU Nicolas, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 03/01/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 03/01/2025.

**Présents** : Mmes : GRIVEL Christelle, LE PELLEY DUMANOIR Sophie, ROQUES Catherine, MM : BEDET Sébastien, CLOZIER Cyrille, LOHSE Philippe, MANDRA Rodolphe, MOREAU Nicolas

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture du Cher  
Le :  
Et  
Publication ou notification du :

**A été nommé(e) secrétaire :**

### 2025-05 – DECISION MODIFICATIVE N°1

Afin de pouvoir régler les intérêts des échéances des emprunts du mois de décembre 2024, Monsieur le Maire propose au conseil municipal la décision modificative ci-dessous :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D-615232: Entretien et réparationssur réseaux	260.00€	0.00€	0.00€	0.00€
<b>TOTAL D011 : Charges à caractère général</b>	<b>260.00€</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00€</b>
D-66111: Intérêts réglés à l'échéance	0.00€	260.00€	0.00€	0.00€
<b>TOTAL D 66 : Charges financières</b>	<b>0.00€</b>	<b>260.00€</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00€</b>
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>260.00€</b>	<b>260.00€</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00€</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00€</b>	<b>0.00€</b>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

**A l'unanimité, le conseil municipal accepte la décision modificative présentée.**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 13/01/2025  
Le Maire  
Nicolas MOREAU



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nicolas Moreau', written over a horizontal line.

Secrétaire de séance  
Catherine ROQUES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Catherine Roques', written over a horizontal line.

Transmis au contrôle de légalité le 13/01/2025  
Publication sur le site internet de la commune le 13/01/2025

# Acte à classer

2025-05

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-01-13T14-53-10.00 ( MI258347142 )

Identifiant unique de l'acte : 018-211801857-20250110-2025-05-BF ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Décision modificative n.1

Date de décision : 10/01/2025



Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matière de l'acte : 7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.2. Décisions budgétaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : DOCBUDG-21180185700015-018040-DM1-2024-13012025000000.XML Multicanal : Non

Pièces jointes :

2025 05 Décision  
modificative n.1.PDF

Type PJ : 70\_DE - Délibération

DM signatures.PDF

Type PJ : 70\_DE - Délibération

Classer

Annuler

Préparé

Date 13/01/25 à 14:53

Par SESTRE Corinne

Transmis

Date 13/01/25 à 14:53

Par SESTRE Corinne

Accusé de réception

Date 13/01/25 à 15:01

